

LES CASSETTES GALLIMARD :

LE POINT DE VUE DE LA VIDÉOTHÈQUE D'ARLES

Les éditions Gallimard proposent une série de cassettes vidéo de films d'animation adaptés d'albums pour enfants sélectionnés chez divers éditeurs *. A la vidéothèque d'Arles, nous avons accueilli cette édition avec curiosité et intérêt car les dessins animés sont pour nous un genre problématique. Nous faisons en effet difficilement face à une demande de plus en plus importante. Or le marché audiovisuel est inondé par les séries animées télévisées de fabrication de grande série, pour la plupart sans aucune originalité. Hors des classiques (*Aventures de Tintin*, *Babar*, etc.) qui d'ailleurs sont inégaux ou des Walt Disney (dont nous laissons aux vidéo-clubs locaux la ressource de les prêter compte tenu de leur grand succès) nous avons du mal à trouver des œuvres originales telles que *Le Roi et l'oiseau* de Paul Grimault, si ce n'est par le biais du service d'achat de droits de la Direction du Livre et de la Lecture, mais il s'agit alors de films à diffuser dans l'enceinte de la vidéothèque. Une production de films d'animation riche et variée existe bien mais est très peu commercialisée.

Tirée d'albums dont la plupart ont depuis longtemps fait leurs preuves auprès du jeune public des bibliothèques, dans une adaptation française diffusée par les éditions Gallimard qui ont elles-mêmes publié des collections pour la jeunesse de grande qualité, nous accueillons donc avec un *a priori* favorable cette nouvelle collection de films vidéo. Cet *a priori* est renforcé par le fait que cette collection semble naturellement s'inscrire dans la démarche d'une médiathèque qui voudrait jouer sur l'interaction entre les supports. Ce premier mouvement est bien sûr hâtif. La grande qualité d'un album ne ga-

rantit nullement celle de l'adaptation cinématographique qui en sera faite. Il convient au contraire d'analyser en quoi l'adaptation est une œuvre à part entière. Il n'est pas sûr non plus que ces films répondront au désir du public et à ses critères de choix, ni qu'ils l'entraîneront à lire ou relire les albums qui leur correspondent.

Notre public est majoritairement un public de « non lecteurs » drainé à la médiathèque par la section vidéo. On peut supposer que certains enfants auront plaisir à garder, par l'album, une trace du film qu'ils ont aimé. Le mouvement inverse est certes aussi probable. S'il est heureux que s'instaure cette interaction entre supports, notre rôle est avant tout de faire découvrir des films et non pas de servir de tremplin à la lecture et au livre, l'image étant alors juste considérée comme un médium d'appel.

Avant de développer ces idées, précisons qu'il s'agit ici d'une réflexion de vidéothécaires précédant la mise à la disposition du jeune public de cette collection, réflexion alimentée par le prêt de ces films à un échantillonnage d'enfants.

Des adaptations réussies

Nous avons d'abord remarqué que l'adaptation d'un album élargissait la tranche d'âge de son public. Ainsi *Max et les Maximonstres* de Maurice Sendak plaît à un public d'enfants dès l'âge de deux ou trois ans. Le film qui en est tiré est aussi apprécié d'enfants d'une dizaine d'années. Le bruitage, la musique contribuent pour beaucoup à ce que nous avons pu constater : par exemple, le caractère endiable et joyeux de la fête est souligné par la musique, la danse et le

* NDLR : ces cassettes vidéos sont l'adaptation française des films réalisés aux Etats-Unis par la Société Weston Woods depuis une trentaine d'années. Le travail d'animation du réalisateur Gene Deitch fera l'objet d'un prochain article dans la revue.

jeu du mouvement des images. Il en est de même pour *Fais-moi un sourire* de Diane Paterson, album destiné aux tout-petits dont l'intérêt pour l'adaptation peut s'étendre jusqu'aux adultes. Le film développe en effet un humour au second degré qui affleurerait déjà dans l'album. L'énerverment de la tante est rendu par une voix étranglée et furieuse qui tente de rester calme et par le tressautement de l'image sous le poids de ses pas : effets que seuls sons et images peuvent produire. L'humour est renforcé par le mouvement du bébé qui tente discrètement de sortir du champ pour échapper aux avances de sa tante. Les efforts de cette dernière pour faire une galipette (halètements, soupirs) sont d'autant plus comiques que cet épisode dure (comique de dimension temporelle qui échappe à l'album). Ces mouvements, ces bruits, ce rythme de la narration offrent une lecture humoristique du livre, effet de lecture qui, pour l'album, dépend de celui qui lit à haute voix. Le film n'est pas meilleur que l'album, il en propose d'emblée, avec les moyens qui lui sont propres, une interprétation appréciée d'un public différent.

Nous avons aussi noté que certains films proposent des adaptations très libres. C'est le cas de *Cuisine de nuit* de Maurice Sendak, album considéré comme hermétique par une fraction du public. L'histoire est transformée en une sorte de comédie musicale, genre qui autorise aisément la folie et l'in vraisemblance et entraîne l'adhésion du public réfractaire à l'album. Musique, chansons et danses fournissent à l'histoire un rythme et un dynamisme qui emportent le spectateur. La voix du narrateur matérialise à elle seule le caractère onirique du récit par ses accents étranges et doux. Sa sensualité, qui épouse le mouvement de la caméra, qui enlace les dégoulinements soyeux de la pâte, qui accompagne les déplacements des personnages, sait souligner le caractère fantasmagorique de ces scènes de cuisine nocturne.

L'adaptation du *Bonhomme de neige* de Raymond Briggs exploite complètement le dy-

namisme déjà indiqué dans la mise en pages de l'album et offre au spectateur une sensation et une rêverie constantes d'envol et de déplacement fluide et aisé.

Enfin voici deux films dont nous n'avons pas pu trouver les albums. Il s'agit de *Patrick* d'après Quentin Blake et de *La Promenade de Biroulette* d'après Pat Hutchins. Leurs qualités filmiques nous ont semblé telles qu'il nous est difficile d'imaginer les ressorts de l'album dont ils sont tirés. Ce sont donc bien des œuvres à part entière. Dans les deux films, musique et mouvement sont les fils conducteurs de l'intrigue. Dans le premier, entièrement muet, Patrick au gré de la musique de son violon transforme et réjouit tout sur son passage, le jeu des couleurs se plie aux flexions de la musique. Dans le second, une musique scande les pas de la poule Biroulette. Tout l'humour tient dans l'intonation de la musique et dans l'indifférence du narrateur en voix *off* aux dangers courus par la poule, comme si seul le spectateur dominait l'ensemble de la scène.

Il ressort de ces quelques exemples que les adaptations d'albums peuvent être des œuvres audiovisuelles à part entière dont les qualités intrinsèques justifient la présence dans les collections d'une vidéothèque, ce que ne saurait justifier le seul fait qu'il s'agisse de la diversification d'un médium, l'album, déjà offert en section jeunesse.

Dessins très peu animés

Mais que penser maintenant d'adaptations cinématographiques d'albums dans lesquelles le dessin est à peine ou même pas du tout animé ? La caméra, certes, glissant sur les images impose un rythme qui lui est propre, mais ce seul élément justifie-t-il l'adaptation ? Qu'est-ce qu'un film qui n'utilise pas le langage du cinéma et quelle est alors sa valeur ?

Les enfants cependant ont apprécié les films. Mais c'est, selon nous, la force de l'histoire, de l'intrigue qui agit ici, laissant ouverte la question de la valeur de l'œuvre adaptée. Les

vidéothécaires quant à elles sont tombées d'accord sur le fait que ces albums sont simplement des albums beaucoup moins intéressants que ceux dont il a été question plus haut.

Il nous a semblé, par exemple, que le film adapté du *Têtard mystérieux* de Steven Kellogg était une pâle représentation du magnifique album. Découpée en succession de tableaux qui en hachent le rythme, l'histoire perd de la progressive ampleur et du suspense que ménageait la nécessité de tourner les pages pour connaître la suite. Certaines illustrations fixes, comme celle du bateau des pirates, sont en outre très peu lisibles.

Dans *Une histoire sombre, très sombre* adapté du livre de Ruth Brown, la caméra parcourt les illustrations de l'album, musarde sur les détails jusqu'au dénouement final. Ici encore, nous avons été déçues : on ne croit pas à cette voix qui se veut inquiétante, mais surtout, le cheminement autonome de la caméra dans l'album court-circuite la découverte progressive des détails angoissants, découverte dont le rythme imposé au regard par la facture de l'album, construit la tension nécessaire à la chute de l'histoire. Ici, il nous semble que la temporalité du film est moins efficace que celle que l'album sait imposer au regard.

Oralité et cinéma

Enfin, que penser des adaptations qui mettent en scène l'oralité même de la communication de l'histoire ? Par exemple, le narrateur imite à lui seul la voix de tous les personnages et dans *Les Trois brigands*, adapté de Tomi Ungerer, il va même jusqu'à faire tous les bruitages. Dans *Petit Bout de Chou et la sorcière* de Barbara Walker et Michael Foreman, le film commence par un gros plan sur les mains d'une vieille femme censée être la conteuse de l'histoire qui va suivre mais la voix est jeune et imite celle d'une grand-mère. Sans vouloir trancher cette question, nous nous demandons si le cinéma d'animation en s'engageant sur la voie de la représen-

tation de l'oralité ne se prive pas des moyens originaux qui sont à sa disposition (trucages, bruitages, etc.) et s'il ne s'aventure pas précisément sur le terrain même où il n'a aucun moyen et qui est celui du spectacle vivant et du conte où interprètes et public partagent activement une durée ainsi qu'une communauté de présence physique et affective. Nous ne méconnaissons certes pas les ressources que peut offrir au cinéma une histoire supposée racontée (et qu'exploite par exemple à merveille *Sunset Boulevard* de Billy Wilder) mais ceci nous semble devoir être un élément de l'œuvre et non un truc commode permettant de faire passer une histoire d'un support à l'autre : de l'album à raconter au film racontant. Un film n'est, selon nous, nullement à envisager dans la perspective d'une réalisation d'économie de la présence humaine du conteur ou du raconteur, de la présence des parents auprès de leurs enfants, ou encore (comme il semble hélas que ce soit pourtant la tendance) d'économie de personnel qualifié au sein des médiathèques publiques.

Pour conclure ces quelques remarques sur la collection audiovisuelle des Editions Gallimard, dans la mesure où notre travail de vidéothécaires est avant tout d'offrir au public des œuvres cinématographiques originales, nous nous réjouissons des belles adaptations que cette collection sait nous offrir, mais nous insistons sur ceci : le fait qu'un film soit tiré d'un album (même s'il est bon !) n'est pas un argument pour l'inscrire dans notre collection. Notre pratique du public nous permet de témoigner que les enfants demandent des histoires, qu'ils sont avides de films et peuvent s'ouvrir à toutes les formes d'expression, à condition qu'on les guide. Nous espérons, par le canal de diffusion institutionnel que représentent les médiathèques publiques, encourager la création d'œuvres de qualité en direction du jeune public.

Anne Verrier avec la collaboration de Marie-Annick Poulin et Dominique Millard